

P R E A V I S No 20-2007

Ondallaz - Réfection de la cuisine du chalet
« Joli-Bois » de l'école à la montagne de Renens

Renens, le 16 avril 2007/jcbac

AU CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S ,

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le présent préavis a pour but de soumettre à l'approbation du Conseil communal l'octroi d'un crédit nécessaire à la réfection de la cuisine du chalet « Joli-Bois » à Ondallaz de l'école à la montagne de Renens.

1. Préambule

C'est en 1956 que la Commune de Renens a fait l'acquisition du chalet « Mon Beau Pays » pour la création d'une école à la montagne et camps de vacances destinés à ses enfants.

En 1967, les chalets « Joli-Bois » et « Rosée du Soleil » ont été achetés respectivement pour l'extension de l'école à la montagne et le logement de l'intendant. Et, depuis lors, un certain nombre de travaux ont été réalisés parmi lesquels l'aménagement de la cuisine existante, l'agrandissement des locaux sanitaires et la création d'une place de jeux.

Depuis 1996, les activités de l'école à la montagne ainsi que des camps de vacances sont regroupées uniquement à « Joli-Bois », le chalet « Mon Beau Pays » étant loué à différentes institutions et particuliers.

La période d'activité se déroule chaque année de début janvier à fin novembre. Le nombre de journées d'exploitation se monte en moyenne à 210 par an. Au total, ce sont plus de 700 enfants dont l'âge varie entre 7 et 15 ans qui se succèdent tout au long de l'année au chalet « Joli-Bois ».

2. Descriptif des travaux

La cuisine existante a été aménagée en 1974. Un cuisinier y travaille à plein temps et prépare petits déjeuners, dîners et soupers, totalisant, pas moins de 13'000 repas par année.

A l'heure actuelle, l'équipement de la cuisine est vétuste et dépassé. Plusieurs pannes, du plan de cuisson notamment, ont nécessité de coûteuses et ponctuelles réparations. La Direction Urbanisme-Bâtiments en collaboration avec la Direction Culture-Jeunesse-Sport, plus particulièrement le personnel travaillant à Ondallaz, a procédé à une étude pour la réfection de cette cuisine.

Il en est ressorti que l'actuelle disposition de l'agencement est satisfaisante moyennant quelques légères adaptations. Dès lors, la redistribution des surfaces et volumes existants n'a pas été jugée nécessaire, d'autant que la configuration particulière des lieux engendrerait des coûts spécialement élevés en cas d'intervention sur la structure du bâtiment. Par conséquent, seuls le remplacement de l'équipement et l'assainissement des installations techniques ont été pris en compte.

En parallèle à cette étude, divers travaux de peinture et d'isolation ont été effectués l'année dernière déjà par les soins du personnel du Centre technique communal pour améliorer l'ensemble des locaux de rangement contenant de la nourriture ou de la vaisselle.

3. Devis et descriptif des travaux

211.6	Maçonnerie – Démolition	fr.	6'000.--
	- Dépose de l'agencement existant et évacuation		
	- Dépose d'une partie de la faïence		
	- Crépissage et rhabillage divers		
225	Etanchéité	fr.	5'000.--
	- Percement de la dalle existante pour passage de la nouvelle ventilation		
	- Etanchéité et isolation après passage de la gaine de ventilation		
230	Electricité	fr.	10'000.--
	- Dépose de l'installation existante		
	- Raccordement du nouvel agencement		
	- Pose d'un nouvel éclairage		
243	Chauffage	fr.	2'000.--
	- Travaux divers		
244	Ventilation	fr.	20'000.--
	Installation d'une nouvelle ventilation avec sortie en toiture comprenant hotte sur plan de travail, réseau de gaines, moteur d'aspiration, le tout en acier inox		
250	Installation sanitaire	fr.	10'000.--
	- Mise hors service de l'installation		

	- Remplacement partiel des conduites d'alimentation		
	- Raccordements du nouvel agencement (eau chaude, eau froide, eaux usées)		
	- Remplacement d'un lavabo		
258	Agencement de cuisine		
	Remplacement et complément de l'agencement existant, exécution en acier inox :		
	Bloc de cuisson central		
	- 4 zones à induction		
	- friteuse double		
	- bain-marie, y.c. batterie d'eau		
	- armoire chauffante sur la partie inférieure		
	- table de travail sur roulette		
	Frigo		
	- armoire frigorifique d'une capacité de 700 litres température -2° à 10°		
	Plans de travail et rangement		
	- plans de travail et armoires de rangement		
	Four		
	- four combiné air chaud/vapeur comprenant 5 modes de cuisson - capacité 6 niveaux		
	Batterie		
	- remplacement partiel de la batterie de cuisine		
	Total Cuisine	fr.	75'000.--
273	Menuiserie	fr.	5'000.--
	- Exécution d'une porte coulissante		
	- Réfection des armoires de rangement dans le local « lavage »		
281	Carrelage	fr.	6'000.--
	- Remplacement de la faïence contre les murs		
	- Complément de carrelage de sol après travaux		
285	Peinture	fr.	2'000.--
	- Peinture des plafonds et boiseries (exécuté par le personnel communal)		
286	Divers	fr.	15'000.--
	- Réserve pour divers et imprévus		
	Total TTC	<u>fr.</u>	<u>156'000.--</u>

Le devis est basé sur la moyenne des soumissions rentrées pour l'agencement de cuisine et sur des demandes d'offres pour les autres postes.

4. Calendrier des travaux

La durée des travaux est prévue de mi-octobre à mi-décembre 2007.

La saison de l'école à la montagne se terminant la 3^{ème} semaine de novembre, il est prévu de recourir à l'utilisation de la cuisine du chalet « Mon Beau Pays » durant 4/5 semaines environ. Dans ce cas, il faudra renoncer à louer « Mon Beau Pays » durant cette période.

5. Service de protection de la jeunesse (SPJ)

Contactée au sujet de ce projet, la représentante en charge de ce dossier au Service de la protection de la jeunesse n'a fait part d'aucune remarque particulière.

6. Plan des investissements / Financement

Un montant de fr. 100'000.— a été prévu au plan des investissements en 2006 pour le remplacement de cette cuisine.

7. Coût du capital

Le coût du capital se compose des seuls intérêts sans amortissement puisque le patrimoine financier n'est pas soumis à un amortissement. Le montant des intérêts s'élève à fr. 3'120.-- (fr. 156'000.-- divisé par deux et multiplié par un taux de 4%).

8. Conclusions

13'000 repas par an, cela mérite bien qu'on s'y attarde ! Ce chiffre démontre d'une part, l'engouement des maîtres et des enfants pour participer à Ondallaz à des camps scolaires et de vacances et d'autre part, la nécessité de bénéficier d'un matériel adéquat pour nourrir tout ce petit monde. C'est pourquoi, la Municipalité est persuadée qu'il est nécessaire de rénover la cuisine de « Joli-Bois », vieille de 33 ans en l'équipant d'installations modernes.

Fondée sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S ,

Vu le préavis No 20-2007 de la Municipalité, du 16 avril 2007,

Où le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

AUTORISE la Municipalité à faire entreprendre la réfection de la cuisine du chalet « Joli-Bois » de l'école à la montagne d'Ondallaz ;

ALLOUE, à cet effet, à la Municipalité un crédit de fr. 156'000.-- TTC.

Cette dépense figure au plan des investissements sous la rubrique patrimoine financier et sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans un compte de bilan sous la rubrique "Terrain et bâtiment du patrimoine financier", plus précisément dans le compte No 9123.16 "Ondallaz – Réfection complète de la cuisine".

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 13 avril 2007.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne Huguenin (L.S.)

Jean-Daniel Leyvraz

Annexe : un plan

Membres de la Municipalité concernés : Mme Tinetta Maystre
Mme Myriam Romano
M. Jean-François Clément